

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE

### ER2221A PART A

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit ER2221A PART A  
 Numéro du produit ER2221A, EER2221RP250G, ZE

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Résine.  
 Utilisations déconseillées Nous n'avons actuellement pas d'informations sur les utilisations identifiées. Elles seront ajoutées à la présente fiche de sécurité lorsque disponibles

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur ELECTROLUBE. A division of HK WENTWORTH LTD  
 ASHBY PARK, COALFIELD WAY,  
 ASHBY DE LA ZOUCH, LEICESTERSHIRE LE65 1JR  
 UNITED KINGDOM

+44 (0)1530 419600  
 +44 (0)1530 416640  
 info@hkw.co.uk

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)1530 419600 between 8.30am - 5.00pm GMT Mon – Fri

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification

###### **Dangers physiques**

Non classé.

###### **Dangers pour la santé humaine**

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

###### **Dangers pour l'environnement**

Aquatic Chronic 2 - H411

###### **Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)**

Xi;R36/38. R43. N;R50/53.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### **Pictogramme de danger**



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

**ER2221A PART A**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Mentions de mise en garde**

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

**Contient**

RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN &lt;= 700), NEOPENTYL GLYCOL DIGLYCIDYL ETHER

**Mentions de mise en garde supplémentaires**

P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

**2.3. Autres dangers****SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

<b>ZINC OXIDE</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 1314-13-2 Numéro CE: 215-222-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463881-32-XXXX Facteur M (aigu) = 1 Facteur M (chronique) = 1	
<b>Classification</b> Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> N;R50/53
<b>RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN &lt;= 700)</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 25068-38-6 Numéro CE: 500-033-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456619-26-XXXX	
<b>Classification</b> Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> R43 Xi;R36/38 N;R51/53
<b>NEOPENTYL GLYCOL DIGLYCIDYL ETHER</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 17557-23-2 Numéro CE: 241-536-7	
<b>Classification</b> Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xi;R38. R43.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**Commentaires sur la composition**

Aucun ingrédient classé, ou soumis à des limites d'exposition professionnelle, présent au-dessus des niveaux de divulgation.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Information générale**

## ER2221A PART A

Traiter en fonction des symptômes.

### **Inhalation**

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais.

### **Ingestion**

Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement. Rincer le nez, la bouche et la gorge avec de l'eau.

### **Contact cutané**

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

### **Contact oculaire**

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer à l'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

#### **Indications pour le médecin**

Traiter en fonction des symptômes.

---

## **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

---

### **5.1. Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse. Mousse résistant à l'alcool. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

#### **Dangers particuliers**

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

#### **Produits de combustion dangereux**

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

#### **Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie**

Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

#### **Equipements de protection particuliers pour les pompiers**

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

---

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

---

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Précautions individuelles**

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

#### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

#### **Méthodes de nettoyage**

Tenir les matériaux combustibles éloignés du déversement. Arrêter la fuite si possible sans risque. NE PAS toucher à la matière déversée. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

#### **Référence à d'autres sections**

## ER2221A PART A

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Précautions d'utilisations

Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

##### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### ZINC OXIDE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 5 mg/m<sup>3</sup> fumées

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m<sup>3</sup> poussières

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

##### Commentaires sur les composants

VLEP = Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle françaises

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Equipements de protection



##### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

##### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. EN166

##### Protection des mains

Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC) Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

##### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

##### Mesures d'hygiène

Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas

## ER2221A PART A

manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### Protection respiratoire

Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Un appareil respiratoire à filtre combiné, type A2/P2, est recommandé. EN14387 Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air approprié lors de la pulvérisation.

---

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

---

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

Liquide visqueux. Liquide.

#### Couleur

Gris.

#### Densité relative

2.44 @ 20°C/68°F

#### Solubilité(s)

Insoluble dans l'eau.

#### Viscosité

76000 mPa s @ 20°C/68°F

### 9.2. Autres informations

---

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

---

### 10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

#### Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non disponible. Ne polymérisera pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides. Oxydants.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Matières incompatibles

Oxydants puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx).

---

## SECTION 11: Informations toxicologiques

---

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Inhalation

Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

#### Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

#### Contact cutané

Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. May cause allergic contact eczema. Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau. Le produit a un effet de délipidation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer un eczéma de contact allergique.

#### Contact oculaire

Irritant pour les yeux. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

## ER2221A PART A

### Dangers chroniques et aigus pour la santé

Le produit contient une résine époxyde. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

### Voie d'exposition

Inhalatoire Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.

## SECTION 12: Informations écologiques

### Écotoxicité

Dangereux pour l'environnement en cas de rejet dans les cours d'eau.

### 12.1. Toxicité

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Information générale

Déchets classés comme déchets dangereux. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

#### Méthodes de traitement des déchets

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	3082
N° ONU (IMDG)	3082
N° ONU (ICAO)	3082

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ZINC OXIDE, EPOXY RESIN (Number average MW <= 700 ))
Nom d'expédition (IMDG)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ZINC OXIDE, EPOXY RESIN (Number average MW <= 700 ))
Nom d'expédition (ICAO)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ZINC OXIDE, EPOXY RESIN (Number average MW <= 700 ))
Nom d'expédition (ADN)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ZINC OXIDE, EPOXY RESIN (Number average MW <= 700 ))

#### Proper Shipping Name (DOT)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	9
Risque subsidiaire ADR/RID	

**ER2221A PART A**

Etiquette ADR/RID	9
Classe IMDG	9
Etiquette IMDG	
Classe/division ICAO	9
Risque subsidiaire ICAO	
Etiquettes de transport	

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



Oui.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

EmS	F-A, S-F
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3Z
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	90
Code de restriction en tunnels	(E)

**Markings****14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Aucune information requise.

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, amendée.

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

**Autorisations (Règlement 1907/2006 Titre VII)**

Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

**Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)**

**ER2221A PART A**

Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

**SECTION 16: Autres informations**

<b>Publié par</b>	Grace Claypole
<b>Date de révision</b>	10/03/2015
<b>Révision</b>	1
<b>Numéro de FDS</b>	20767

**Phrases de risque dans leur intégralité**

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Mentions de danger dans leur intégralité**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Clause de non-responsabilité**

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.